

Apave Parisienne SAS

***Personne Compétente en
Radioprotection :
Évolutions et perspectives***



Historique et Vocation

Créée en 1874, Apave Parisienne a pour origine la protection des travailleurs face aux risques professionnels.

En juillet 2010, dans le cadre d'une démarche Nationale, a été créée Apave Parisienne SAS qui a repris l'ensemble des personnels, moyens et activités opérationnelles, et s'est vu transférer l'ensemble des reconnaissances dont bénéficiait cette dernière.

Historique et Vocation

Aujourd'hui, Apave Parisienne SAS est le partenaire privilégié des entreprises pour :

- La sécurité des personnes,
- La sauvegarde des biens,
- La qualité des systèmes,
- La protection de l'environnement,
- La compétence des hommes.

Nos métiers

Inspection et assistance technique

Bâtiment - Génie civil

Laboratoires - Essais - Mesures

Formation

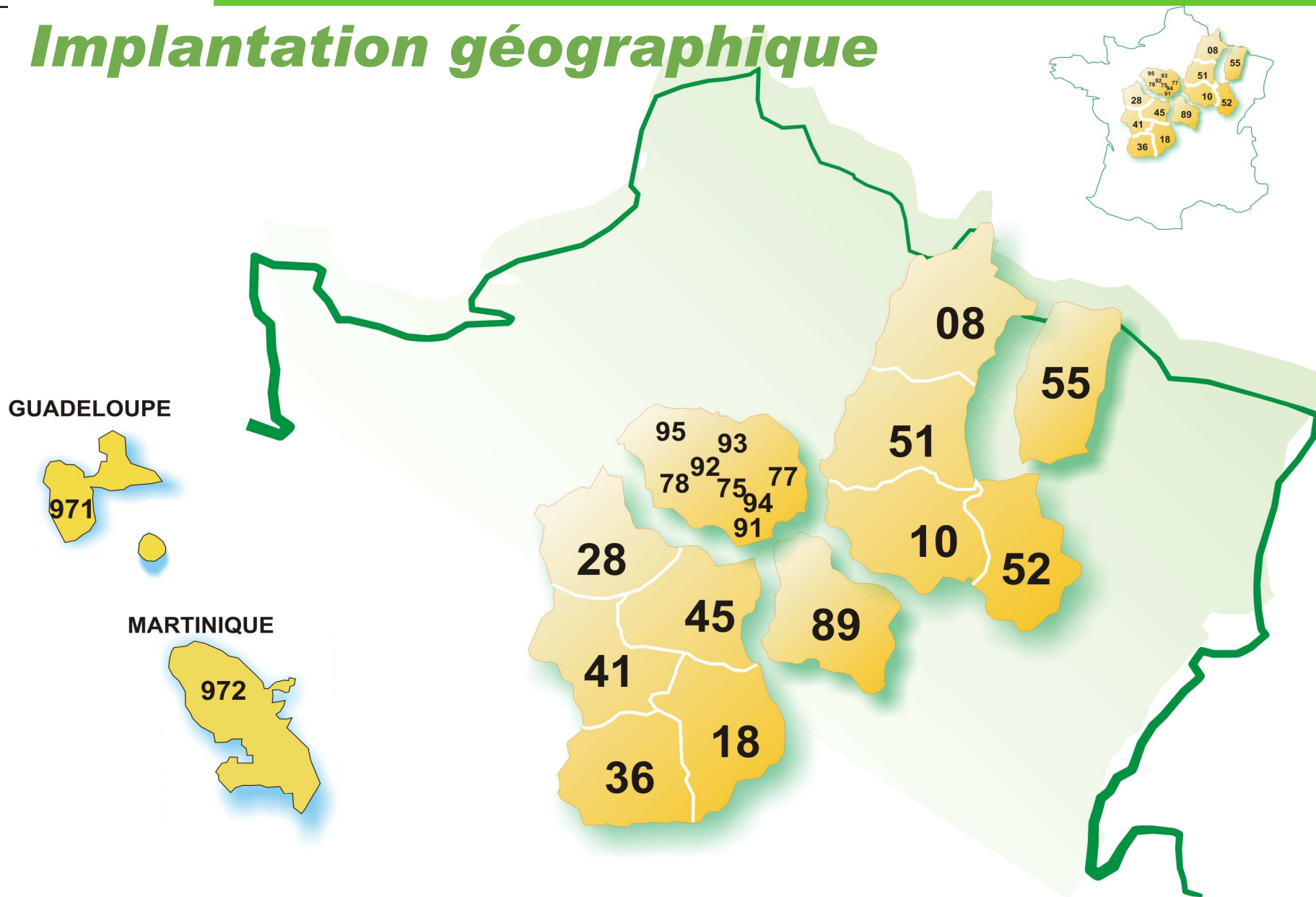
Conseil

Un partenaire proche de vous

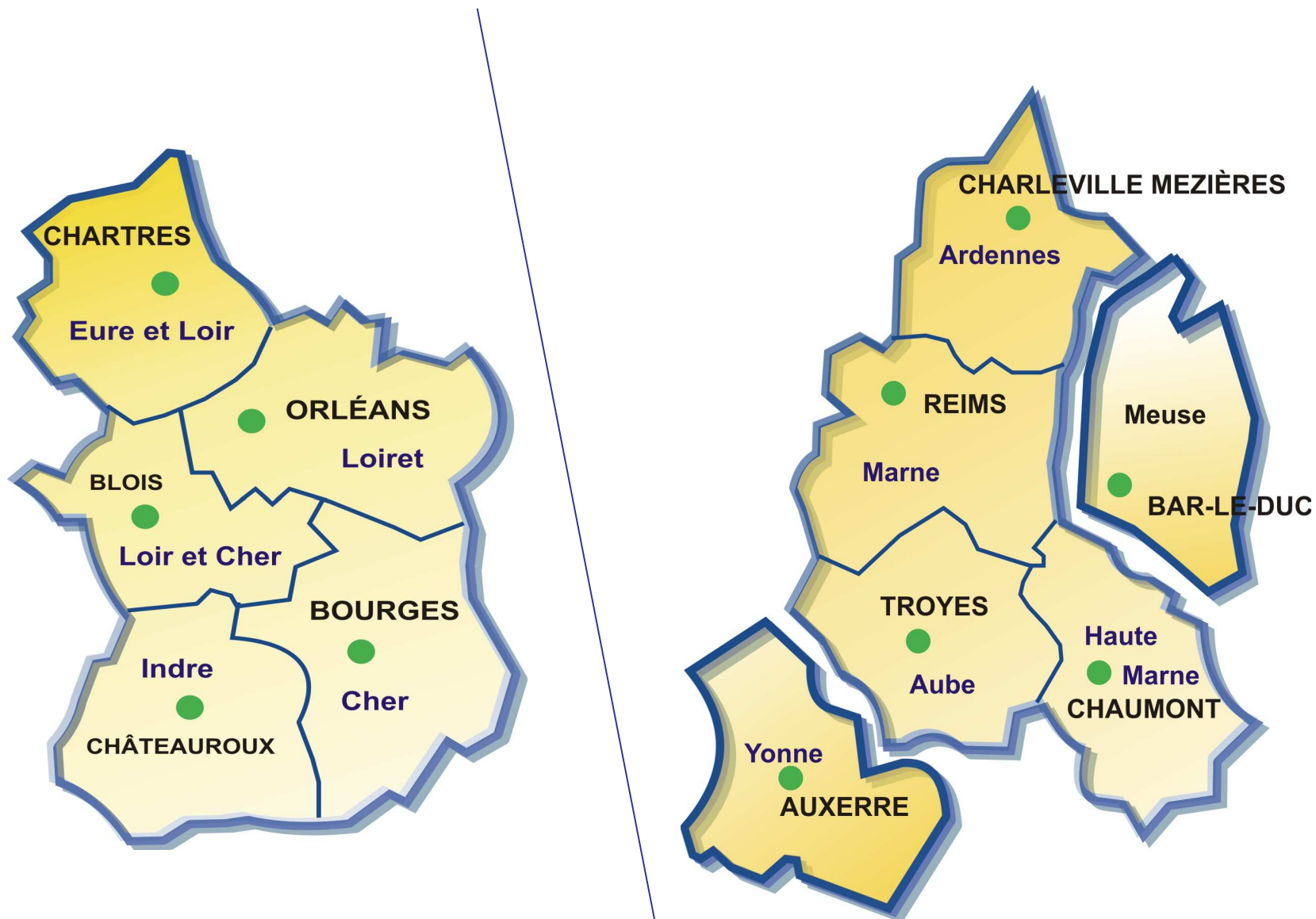
Apave Parisienne SAS c'est :
1219 personnes
réparties dans 18 agences et bureaux,
21 espaces de formation,
1 laboratoire à Saint-Ouen,
1 siège social à Paris



Implantation géographique

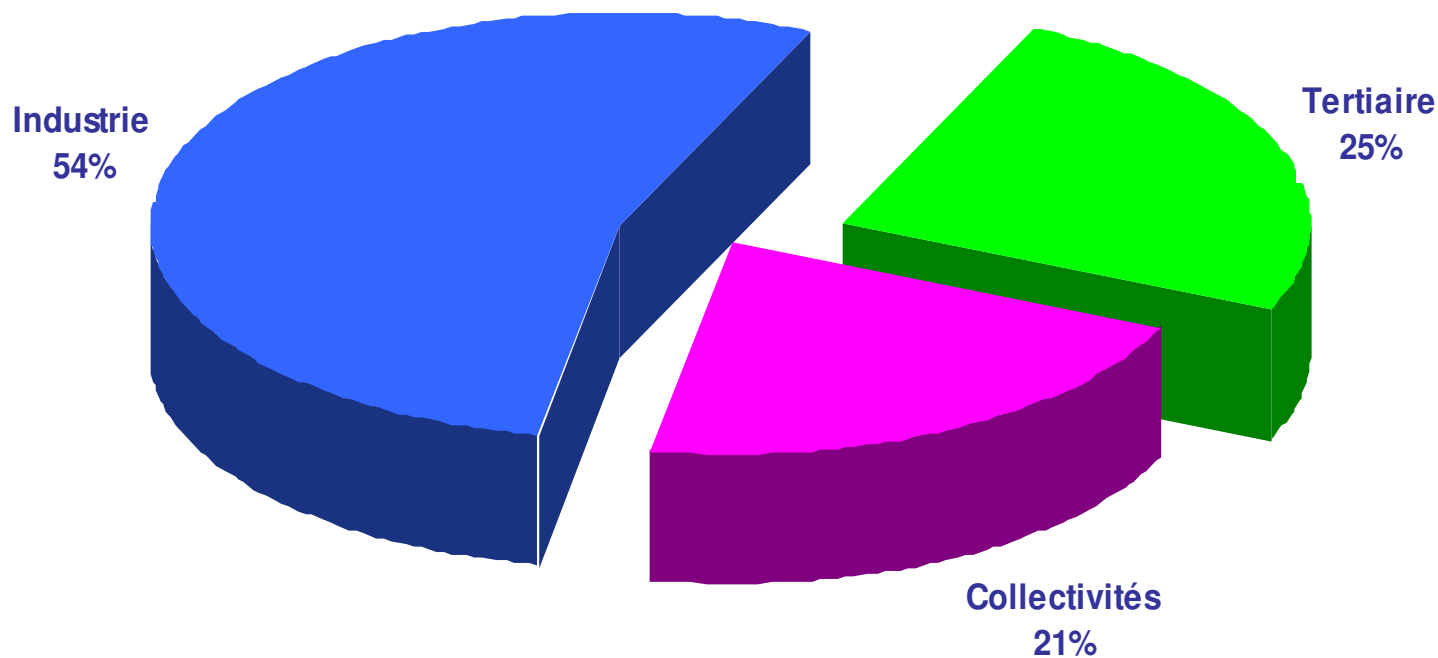


Implantation Apave Parisienne SAS hors Ile-de-France



Typologie de nos clients

75 000 PRESTATIONS réalisées pour 22 000 CLIENTS dans 38 400 ETABLISSEMENTS



Reconnaisances

- Agréments ministériels
- Accréditations COFRAC
- Membre des organisations professionnelles
- Organisme de formation professionnelle



Forces et faiblesses de la PCR

- La PCR est devenue un acteur indispensable en terme de radioprotection dans les entreprises.
- Ses rôles pluriels, affirmés dans le Code du Travail, sont administratifs, techniques et pédagogiques.
- La réglementation française a permis de donner ses lettres de noblesse à cette fonction de PCR qui relève selon les situations, d'un véritable métier, ou d'une simple mission.

Forces et faiblesses de la PCR

- Le ressenti exprimé par les PCR traduit certaines faiblesses du système actuel. Notamment :
 - Les conditions d'exercice des missions
 - La formation initiale et le renouvellement
 - La réglementation
 - Les relations entre PCR et intervenants extérieurs.

Les conditions d'exercices des missions

- La désignation des PCR
- Les plages horaires dédiées
- Les missions assurées
- L'autonomie
- L'accès à SISERI

La mission des PCR est considérée par la moitié de ces derniers comme un métier. La création d'un statut de la PCR est donc souhaitée.

La formation initiale et le renouvellement

- La majorité des PCR, estiment que la formation est bien adaptée mais se sentent souvent démunies de retour sur leur lieu de travail et face à leurs missions (manipulation des appareils et dispositifs, aspects pratiques...)
- L'examen de renouvellement n'est pas forcément adapté pour les PCR ayant principalement des missions de management.
- La formation à la sécurité et aux méthodologies d'évaluation des risques n'est pas systématisée alors qu'elle est au cœur de la fonction de PCR.

La réglementation

- Divers outils sont utilisés par les PCR : Veille réglementaire d'entreprise, internet (ASN et DGT), congrès, revues spécialisées, réseaux...
- La difficulté majeure rencontrée est la complexité des textes et de leurs interprétations, ainsi que l'évolution trop rapide de la réglementation.
- Les PCR souhaitent la simplification de l'arrêté contrôle, l'harmonisation des pratiques, la possibilité d'accès à la dosimétrie passive, la mise à disposition de guides techniques pratiques...

Les relations entre PCR et intervenants extérieurs.

- Les interlocuteurs externes de la PCR sont nombreux (ASN, IRSN, Inspection du Travail, organismes agréés, ANDRA, réseaux....)
- Les PCR souhaitent appartenir à un réseau pour mettre en commun leurs expériences et aussi rompre avec un sentiment d'isolement.
- Créer une relation avec un référent (pour la réglementation, les études de poste, le zonage, l'évaluation des risques, l'aide au traitement des dossiers....)
- La relation entre PCR / Entreprises Extérieures et PCR / INB est souvent imprécise et pose des difficultés d'interprétation et de mise en œuvre.

Conclusions

- La majorité des PCR trouvent leurs missions riches, intéressantes voir passionnantes et permettant de s'impliquer concrètement dans l'entreprise.
- D'autres déclarent vouloir continuer à exercer cette mission à condition de plus de temps et de moyens. Une réglementation concernant le temps à dédier aux missions du PCR est souhaitée.
- Ils souhaitent également une reconnaissance, un soutien, et une stabilisation de la réglementation.
- Que certaines actions des PCR soient encadrées et contrôlées périodiquement par un organisme d'état (ASN ou DGT).

***Merci de votre écoute et
participation***